



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Le parc éolien d'EDF Énergies Nouvelles Un nouveau souffle pour le Massif du Sud**

**Breakeyville, le 3 octobre 2011** – Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) accueille favorablement l'annonce faite par le Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Clément Gignac en compagnie de Mme. Dominique Vien, Ministre déléguée aux services sociaux et députée de Bellechasse, concernant l'autorisation du projet éolien d'EDF Énergies Nouvelles au Massif du Sud.

Le CRECA profite de l'occasion pour souligner le modèle de concertation qui a permis une démarche transparente conduisant à l'émergence d'une énergie verte et renouvelable. Dans un contexte de gestion multiressources du territoire « l'adhésion de tous les intervenants régionaux concernés par le projet constitue un modèle de gouvernance à l'échelle régionale caractérisé par un climat de confiance entre le promoteur, les instances décisionnelles locales et régionales et la population en général », considère monsieur Guy Lessard, président du CRECA.

Notre organisme tient à saluer l'implication des directions régionales des ministères concernées, principalement le MDDEP et le MRNF, de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches de même que la rigueur avec laquelle les instances environnementales, municipales, et politiques de la région ont contribué à la version finale du projet de parc éolien.

Rappelons que la démarche régionale, qui a permis une meilleure intégration du parc éolien au Massif du Sud et la proposition d'une aire protégée complémentaire, représente un bel exemple d'appropriation de la mise en œuvre du développement durable au niveau provincial, régional et local.

En effet, cette démarche, basée sur la concertation plutôt que sur la confrontation, s'inspire des principes édictés dans la Loi sur le développement durable et répond aux axes du Plan quinquennal de développement régional 2008-2013 et aux objectifs du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire de la Chaudière Appalaches.

-30-

Source : Cosmin Vasile  
Directeur général  
CRECA  
Tél. : 418 832 2722  
Courriel : creca@creca.qc.ca

Information : Guy Lessard  
Président  
CRECA  
Tél. : 418 832 2722